



POINT INFO

“Mignonne, allons voir si la rose...”

On la surnomme la “Reine des fleurs”, elle a inspiré les poètes, les peintres et, bien sûr, les botanistes.

On la vénère pour son parfum, sa beauté, ses vertus : la rose traverse les siècles suscitant les histoires, attisant les passions et exaltant la créativité.

Que de chemin parcouru depuis la rose des chiens (l'églantine) ! La rose a été magnifiée par la sélection variétale, mais, hélas, elle est aussi devenue plus sensible à de multiples maladies, de nombreux “ravageurs” s'intéressent à ses feuilles, ses fleurs et parfois même ses racines.

Les maladies fongiques : la plaie des rosiers



Mieux vaut prévenir que guérir !

Plus la belle saison s'avance et plus les maladies se déclarent sur les rosiers, et notamment certaines maladies cryptogamiques (provoquées par des champignons).

S'il est pratiquement impossible de les enrayer, il existe des traitements biologiques afin de prévenir leur apparition.

Un rosier malade fleurit moins et peut perdre tout ou partie de ses feuilles, ce qui l'affaiblit un peu plus chaque année.

Prévention efficace : une pulvérisation (une fois par semaine et après chaque grosse averse) avec une décoction de prêle, dès la mi-avril.

On peut remplacer la prêle par le « Megagreen® », un produit de prévention 100% minéral et naturel.

Le « Megagreen® » est disponible dans les jardinerie et magasins signataires de la Charte « Jardiner au naturel, ça coule de source ! ».

Des conseillers-vendeurs sont là pour vous renseigner.



Ce logo vous aide à identifier les magasins engagés à vous accompagner vers un jardinage respectueux de l'environnement.

Pour plus d'informations : www.jardinaunaturel.org

Exemples de maladies

- **L'oidium** forme un feutrage blanc sur toute la surface de la feuille et au revers, gagnant la totalité de la plante. Les parties atteintes jaunissent et flétrissent.
- **La maladie des taches noires**, ou Marsonina rosae, provoque l'apparition de taches brunes ou noires avec un bord jaune.
- **La rouille** se reconnaît aux petites taches orangées qui parsèment les feuilles et les tiges.
- **Le mildiou** donne des taches jaunâtres puis un feutrage blanc. Les parties infectées finissent par se nécroser et se dessécher.

Choisir le bon rosier

Les traitements à outrance n'étant pas une solution, il faut **rechercher les variétés naturellement les plus résistantes**. Le label allemand **A.D.R.** est un gage de rosiers rustiques, florifères et résistants aux maladies. Les choix sont multiples. Le plus important est de s'assurer que votre rose préférée résistera aux maladies, pour vous éviter ensuite bien des déboires.

Certaines de nos jardinerie signataires de la Charte « Jardiner au naturel, ça coule de source ! » et quelques pépiniéristes peuvent proposer ce type de rosiers ou vous aider à les commander.

N'hésitez pas à leur en parler dès à présent pour qu'à l'automne (période de plantation des rosiers) vous puissiez en disposer.

ATTENTION

Un rosier A.D.R. mal entretenu risque toutefois d'attraper des maladies, s'il n'est pas planté dans les meilleures conditions et nourri correctement !

Et contre ces "satanés" pucerons ?

Si votre rosier est correctement nourri chaque année avec une quantité modérée de compost bien décomposé, il accueillera en début de printemps un nombre raisonnable de pucerons que les coccinelles, perce-oreilles et oiseaux auront vite fait de manger. Dans ce cas, laissez tomber les traitements et coupez les pointes infestées, cela suffira largement. Une pulvérisation au savon noir est efficace aussi.

Le rosier a les pieds sensibles !

Pour avoir de belles roses, le pied du rosier mérite toute votre attention.

Utilisez un bon paillage pour limiter le développement des mauvaises herbes qui rentrent en concurrence nutritive avec le rosier. Il doit être carboné et peu acide (lin, chanvre, cosses de sarrasin). Le broyat de bois blanc (saules, peuplier, ...) peut également convenir, a contrario des broyats de chênes, de châtaigniers et de conifères trop acides.

Si vous disposez de copeaux en mélange (hors résineux), ceux-ci peuvent tout de même être utilisés.

ATTENTION

Enfouir des matières organiques mal décomposées (fumier, compost en cours de décomposition) au pied du rosier peut provoquer la pourriture des racines, généralement fatale pour la plante.

Document réalisé avec la participation de Philippe Munier, jardinier chroniqueur à France Bleu Armorique et Breizh Izel. Retrouvez les podcasts de ses chroniques sur francebleu.fr.

Qu'est-ce que le label A.D.R. ?

Le concours A.D.R.* est une des compétitions annuelles les plus difficiles au monde. Les rosiers qui concourent sont évalués en conditions réelles, sans aucun traitement sanitaire pendant trois années et dans 11 stations d'essais en Allemagne.

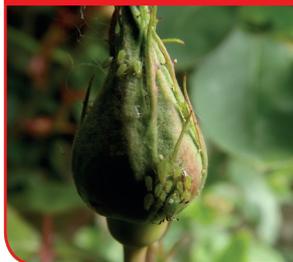
La beauté de la plante et des fleurs, l'abondance de la floraison, le parfum, le port, le type de végétation, la rusticité et la résistance aux maladies fongiques du rosier sont les critères observés et jugés.

Depuis sa création en 1947, les experts du concours A.D.R. ont examiné plus de 1700 variétés de rosiers. Actuellement 183 ont reçu le label A.D.R..

Quelques exemples de rosiers A.D.R. : « Line Renaud », « Monalisa », « Knock out », « Yellow Angel », « Joli Tambour », « Magic Meillandecor », « Anny Duperey »

*Allgemeine Deutsche Rosenneuheitenprüfung

ATTENTION



Un apport trop important de compost favorisera la croissance accrue du rosier et les jeunes pousses attireront les pucerons en trop grand nombre.

Des préparations « prêtes à l'emploi » sont disponibles dans les magasins signataires de la charte « Jardiner au naturel, ça coule de source ! ».



ASTUCES

Associer les rosiers avec les autres plantes :

- avec des lavandes qui protègent contre les pucerons ;
- avec du fenouil bronze qui attire les insectes tueurs de pucerons ;
- avec des graminées pour une allure naturelle. Laissez vos rosiers grimper dans les haies ou dans les arbres, couvrir les talus ou les rocailles. Les rosiers modernes s'adaptent à toutes les utilisations de manière décomplexée et décontractée.

A NOTER

L'usage des produits phytosanitaires chimiques (pesticides), dont les désherbants, est interdit depuis le 1^{er} janvier 2019 (Loi Labbé).

